

Avis aux auteurs



Au sujet de la revue *Archivaria*

Archivaria, la revue de l'Association of Canadian Archivists (ACA), se consacre à la recherche scientifique sur l'archivistique au Canada et au niveau international. Elle fait paraître deux numéros par année, à la fois en format papier et en format numérique. La revue vise à être un outil de communication entre les archivistes, ainsi qu'un pont entre les archivistes, les usagers des archives et les personnes qui s'intéressent aux archives et à la pratique archivistique. Depuis 1975, la revue s'intéresse à une variété de sujets, y compris les problèmes théoriques en archivistique, les solutions pratiques, les nouveaux champs d'études historiques et ceux des disciplines connexes, l'évolution des formats et des genres de documents, les développements technologiques liés à la création et à la gestion de l'information, les préoccupations légales et éthiques, l'histoire des archives, les activités des archivistes, les courants en archivistique, l'évolution des pratiques de la gestion des documents dans le temps, la relation entre les archivistes et les autres professionnels de la gestion de l'information, et beaucoup plus. Tous les membres de l'ACA reçoivent la revue *Archivaria* qui est incluse dans leur cotisation. La revue est également disponible par abonnement, et des copies d'articles publiés et d'anciens numéros sont disponibles sur demande. Pour de plus amples informations sur les frais de cotisation et d'abonnement, voir www.archivists.ca.

La cote A+

En 2010, l'excellence de la revue *Archivaria* a été reconnue par l'Australian Research Council, qui analyse rigoureusement les revues qui utilisent l'évaluation par les pairs, dans toutes les disciplines universitaires, dans le but d'identifier les meilleures revues pour diffuser la recherche de haut niveau. La revue *Archivaria* s'est méritée la cote la plus élevée possible : A+. Des évaluations comme celle-ci sont des balises cruciales pour les chercheurs et les professionnels qui souhaitent publier leur travail dans une revue de grande qualité.

Types de soumissions

La revue *Archivaria* comporte plusieurs sections qui peuvent accepter une grande variété de manuscrits de différents types et de différentes longueurs :

- *Letters to the Editor* (Lettres au rédacteur) : courtes réactions à des textes déjà parus, ainsi que communication de nouvelles informations, corrections, critiques, etc.
- *Articles* : études théoriques ou scientifiques basées sur des recherches ou des réflexions approfondies.
- *Studies in Documents* (Études de documents) : articles sur des documents d'archives ou sur des ensembles de documents, portant soit sur leur origine (contexte de création), leur fonction (originale, subséquente et actuelle), leur structure, leur évolution ou leur contenu.
- *Counterpoint* (Contrepoint) : Textes stimulants et provocateurs, présentation de nouveaux arguments ou opinions, textes d'argumentation servant de répliques aux textes qui sont déjà parus dans *Archivaria*, ainsi que ballons d'essai.
- *Communications* : articles qui décrivent des développements ou des événements liés à la communauté archivistique canadienne et internationale, de l'information technique ou des informations qui décrivent des procédures ou pratiques susceptibles d'intéresser les lecteurs de la revue (à l'exclusion des notes brèves sur ces sujets et bien d'autres qui paraissent dans le *Bulletin* de l'ACA).
- *Book Reviews and Notices* (Compte rendus de livres et notices) : évaluations critiques de livres et d'autres publications qui contribuent aux thèmes explorés par la revue.
- *Exhibition Reviews* (Compte rendus d'expositions) : essais critiques portant sur les buts, les thèmes, la préparation, la présentation et le potentiel éducatif d'expositions de documents d'archives, qu'elles soient physiques ou virtuelles. L'accent devrait être placé sur l'analyse des questions archivistiques et historiques suscitées par une exposition et les publications liées, en se servant d'exemples de l'exposition pour illustrer l'évaluation critique qu'en fait l'auteur.
- *Obituaries* (Nécrologies) : brèves pièces biographiques commémorant les personnes qui ont contribué de façon significative à la communauté archivistique canadienne.

Comment contacter *Archivaria*

Toute question relative aux propositions de manuscrits devrait être acheminée à la rédactrice en chef, à l'adresse suivante : general.editor@archivists.ca.

L'adresse postale d'*Archivaria* est la suivante : *Archivaria*, B.P. 2596, Station D, Ottawa (Ontario), Canada K1P 5W6. Téléphone : 613-234-6977; Télécopieur : 613-234-8500; Courriel : aca@archivists.ca.

Soumettre des manuscrits à la revue *Archivaria*

Les auteurs sont invités à soumettre leurs manuscrits dans l'une ou l'autre des langues officielles du Canada, français et anglais. Les manuscrits soumis à la revue doivent être originaux et ne pas avoir été soumis ailleurs pour fins de publication; ils ne doivent pas non plus avoir déjà été publiés.

Chaque manuscrit soumis à la revue *Archivaria* est jugé au cas par cas par le comité de rédaction et par un processus d'évaluation par les pairs. Tous les manuscrits reçus, incluant ceux des sections *Studies in Documents* (Études de documents) et *Counterpoint* (Contrepoint), sont évalués par des lecteurs qualifiés dans un processus anonyme de révision par les pairs. Tout changement éditorial considérable devra être approuvé par les auteurs avant la publication.

Chaque auteur d'article, de compte rendu ou de nécrologie publié dans *Archivaria* recevra sur demande une copie gratuite du numéro de la revue dans lequel paraît son texte. Des PDFs gratuits sont aussi disponibles aux auteurs sur demande.

Format et style

L'objectif de la revue *Archivaria* est d'instruire, d'explorer et de stimuler par l'échange d'idées et d'informations. Par conséquent, l'écriture doit être claire, correcte et facile à lire. En effet, plus les idées sont abstraites et complexes, plus le besoin d'une écriture directe et sans prétention est grand. Les acronymes devraient être utilisés de façon limitée, les expressions techniques définies en termes simples, et le jargon évité dans la mesure du possible. Les auteurs devront également éviter les préjugés concernant les races, les genres, l'orientation sexuelle, les handicaps, etc.

Les auteurs intéressés aux questions de style d'écriture et d'exactitude de la langue ont accès à un grand nombre d'ouvrages. Pour les textes rédigés en français, les rédacteurs recommandent fortement l'ouvrage de Noëlle Guilloton et Hélène Cajolet-Laganière, *Le français au bureau*, 6^e édition (Québec, Publications Québec, Office de la langue française, 2005). Pour l'exactitude de l'orthographe, les éditions les plus récentes des dictionnaires *Larousse* et *Robert* nous servent de référence. Pour contourner les difficultés grammaticales et d'usage, nous suggérons le *Multidictionnaire des difficultés de la langue française*, 4^e édition, de Marie-Éva de Villers (Montréal, Québec/Amérique, 2003). Ce dernier ouvrage est particulièrement utile en ce qui a trait aux canadianismes et anglicismes. En matière de féminisation de la langue, voir *Au féminin : guide de féminisation des titres de fonction et des textes* (Québec, Publications Québec, Office de la langue

française, 1991). *Archivaria* a développé un guide de rédaction à l'intention des auteurs. Pour la version en français, veuillez consulter ce lien : <http://www.archivists.ca/content/avis-aux-auteurs-de-manuscrits-pour-la-revue-archivaria>. Pour les lignes directrices en langue anglaise, veuillez consulter *Advice to Authors*.

Procédures pour la soumission des manuscrits

Manuscrits

Les manuscrits devraient être soumis en format électronique comme pièce jointe à un courriel, en format MS Word ou Rich Text Format (RTF). Le texte et les notes en bas de pages devraient être tapés à **double-interligne**.

Nous n'imposons pas de limites à la longueur des manuscrits. Cependant, nous tenons à informer les auteurs que la longueur moyenne des textes est de 10 000 à 12 000 mots (sans compter les notes et les appendices). Pour les textes plus courts, comme ceux que l'on trouve dans les sections *Studies in Documents* (Études de documents) ou *Communications*, la longueur se situe normalement entre 4 000 et 4 500 mots.

Sommaire et notice biographique

En soumettant un manuscrit pour la considération de la revue, les auteurs des articles (y compris les articles destinés aux sections *Studies in Documents* [Études de documents] et *Counterpoint* [Contrepoint]) sont priés de fournir aussi un sommaire d'un paragraphe (150 à 250 mots), ainsi qu'une courte notice biographique (pas plus de 250 mots). La notice biographique devrait inclure le poste actuel de l'auteur et ceux détenus dans le passé dans le domaine archivistique, son parcours universitaire, tout travail pertinent dans le domaine des archives (comités, travail de rédaction), ainsi que ses publications principales. Veuillez consulter les numéros antérieurs de la revue pour trouver des modèles de sommaires et de notices biographiques.

Illustrations

Nous encourageons les auteurs à inclure avec leur manuscrit du matériel servant à illustrer leur texte (photos, cartes, etc.). Les auteurs devraient soumettre des copies numériques de ces illustrations comme pièces jointes à leur courriel au moment de leur soumission initiale. (Pour de plus amples informations sur les exigences techniques, veuillez vous référer à la section appropriée plus bas.) Selon la situation, l'auteur peut fournir une image à basse résolution dans son envoi original et soumettre des copies de qualité une fois que l'article a été retenu pour publication.

Liste de contrôle des images

Au moment de la soumission de leur manuscrit, les auteurs doivent aussi fournir le formulaire « Liste de contrôle à l'intention des auteurs pour les images dans *Archivaria* », dûment rempli, qui est une liste du matériel dont les auteurs souhaitent se servir pour illustrer leur texte. Les auteurs doivent aussi fournir une déclaration complète de tous les droits et permissions pour se servir de matériel qu'ils/elles n'ont pas créé. (Voir plus bas pour des informations relatives aux droits et permissions.) ***Archivaria se réserve le droit de refuser de publier tout article pour lequel les droits d'auteur ou d'utilisation couvrant le matériel provenant d'une tierce partie ont une durée limitée ou sont restreints.*** S'il vous plaît contacter la rédactrice en chef, à l'adresse suivante pour le formulaire : general.editor@archivists.ca.

Exigences techniques pour les images

Pour les fins de publication, *Archivaria* accepte le format JPEG, 300 dpi ou 1 800 x 1 500 pixels, avec un poids de fichier entre 500 et 700 KB. (Si l'on se sert d'Adobe Photoshop, une image de 1 800 x 1 500 pixels sauvegardée avec une compression JPEG moyenne devrait créer un fichier ayant un poids d'environ 500 KB.) Afin d'assurer la meilleure qualité de reproduction possible à des fins de publication, la numérisation devrait être faite à partir de la photographie originale.

Droits et permissions

Les auteurs sont tenus de se conformer aux exigences relatives au droit d'auteur et à la propriété intellectuelle, y compris l'usage raisonnable (« *fair use* ») des citations. Les auteurs sont aussi responsables de l'exactitude des citations et de l'application des règles de présentation décrites plus haut dans la section « Format et style ».

Les auteurs dont les articles contiennent des reproductions d'œuvres dont le droit d'auteur est détenu par une tierce partie doivent obtenir une permission écrite des personnes qui détiennent les droits pour ce matériel et remettre à la Rédaction de la revue des copies de tous ces types de permissions. *Archivaria* ne fournit aucun financement aux auteurs pour défrayer les coûts associés à la reproduction ou à la cession des droits d'auteur.

Les auteurs des manuscrits retenus pour publication retiennent le droit d'auteur pour leur travail. Ils doivent signer une entente qui permet à *Archivaria* de publier et de diffuser leur œuvre sous format papier et numérique. Dans ce même contrat, les auteurs doivent confirmer que « le texte soumis pour publication dans *Archivaria*, sous format papier et numérique, incluant les reproductions d'autres œuvres (photographies, cartes, etc.), n'enfreint aucun droit d'auteur existant ».